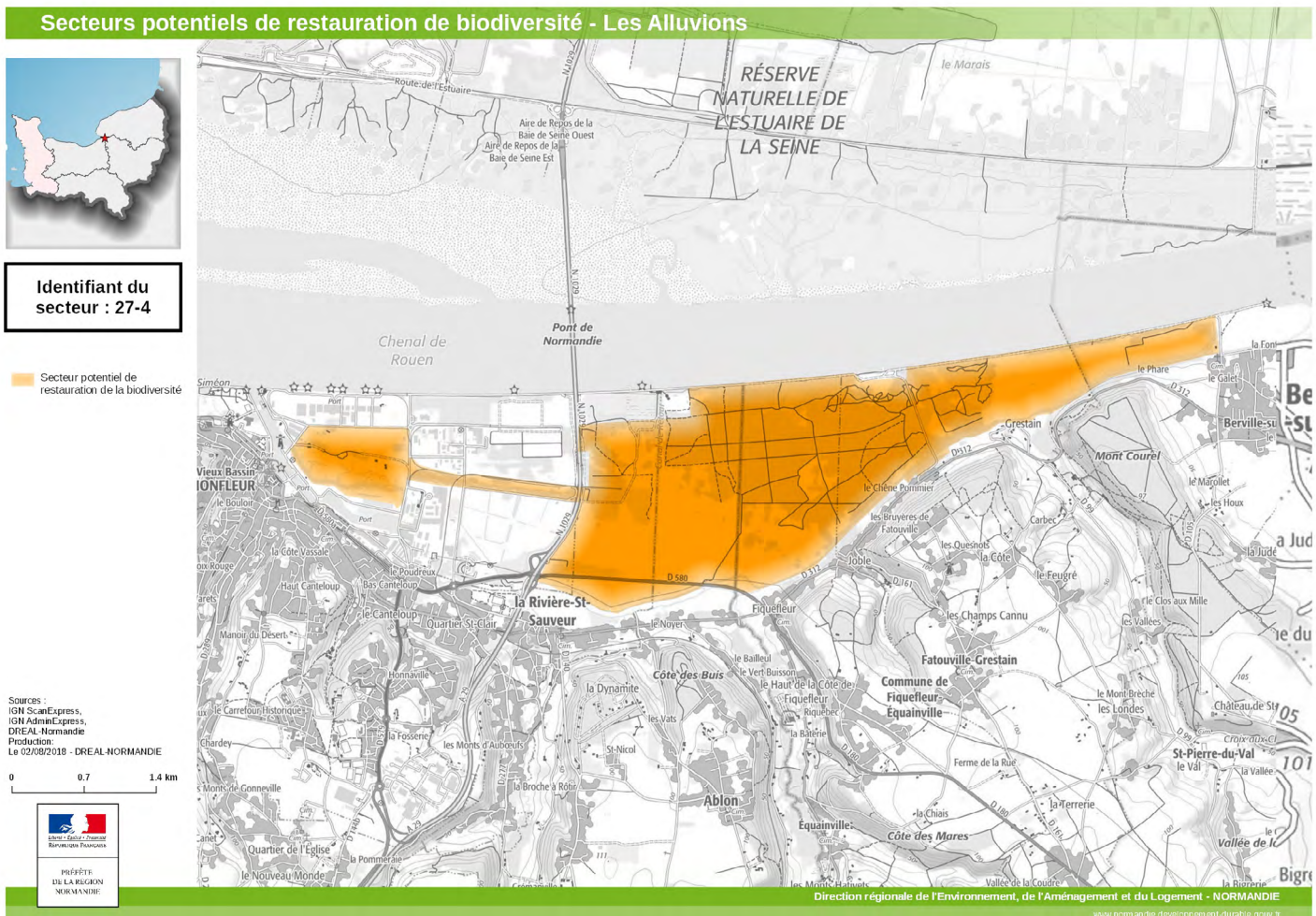


Les alluvions



Localisation

Départements : Eure - Calvados

E.P.C.I. : CC du Pays de Honfleur-Beuzeville

Communes :

Calvados : Honfleur, La Rivière-Saint-Sauveur, Ablon

Eure : Fiquieville-Equainville, Fatouville-Grestain

Statuts de propriété

- ▶ Propriété privée
- ▶ Propriété du Grand Port Maritime de Rouen
- ▶ Propriété de l'État,
- ▶ Propriété du Conservatoire du littoral

Milieux principaux

Pelouses sèches sur sables, prairies humides alluviales, canaux, mares, cultures, vasière, prés salés, bois, roselières

Mesures de protection/gestion connues

- ▶ Zone de Protection Spéciale (Directive oiseaux)
- ▶ Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitats)
- ▶ Site inscrit
- ▶ ZNIEFF de type 2 et de type 1
- ▶ Mesures compensatoires en place



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
NORMANDIE

Enjeux principaux

Cette zone correspond à un ancien méandre de la Seine et se compose de deux entités :

- ▶ à l'est, un large secteur d'abord comblé naturellement puis artificiellement par des sédiments dragués de la Seine et entreposés ici. Différents milieux se sont créés : milieux sub-dunaires occupés par des fourrés à Argousiers et des boisements laissant apparaître des végétations pionnières sur sable, des mares, des prairies humides pâturées, des phragmitaies, des mégaphorbiaies complètent la zone. Cette zone a vocation à retrouver un caractère globalement plus humide pour générer différents milieux naturels qui ne s'expriment actuellement que de manière trop ponctuelle. Les enjeux principaux sont de reconquérir la valeur de biodiversité de cet ensemble en restaurant les habitats alluviaux originaux et la fonctionnalité globale actuellement amoindrie.
- ▶ à l'ouest, un bassin créé pour constituer une réserve d'eau pour provoquer un effet de chasse et désensasé l'avant-port d'Honfleur. Aujourd'hui, cet usage est abandonné et la zone a été colonisée par des milieux naturels de prés salés et de vasières avec, au nord, des milieux sub-dunaires. L'enjeu principal est ici de conforter les milieux naturels de vasières, de prés salés et de roselières en mettant en place une gestion adaptée de ces milieux et en réhabilitant complémentaire au nord. L'enjeu est également d'assurer une continuité écologique entre ces deux entités en optimisant notamment la fonctionnalité du corridor humide réalisé.

Exemples d'actions pouvant être envisagées

- ▶ Création de plans d'eau de différentes surfaces et profondeurs
- ▶ Mettre en place une gestion adaptée des niveaux d'eau
- ▶ Conforter les pratiques pastorales extensives (fauche et pâturage)
- ▶ Redonner, de manière sécurisée et contrôlée, un fonctionnement hydraulique plus naturel entre les zones humides et le fleuve
- ▶ Traiter des espèces exotiques envahissantes
- ▶ Travailler sur les connexions du corridor écologique avec le bassin des Chasses et le secteur à l'est du Pont de Normandie pour en optimiser le fonctionnement

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex
Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex 1

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

Principales espèces rares et/ou protégées

Cette mosaïque de milieux renferme des espèces animales et végétales qui se sont installées sur les quelques milieux restant favorables à leur développement.

Flore

On note la présence sur ce site d'espèces botaniques rares à très rares voire protégées au niveau régional (*) ou national (**): le Lotier à feuilles étroites, l'Ophioglosse langue-de-serpent, la Pyrole des dunes**, la Menthe pouillot, le Polypogon de Montpellier*, le Saule argenté, le Troscart des marais, la Corrigiole des rives, la Vulpie ambiguë, la Bartsie visqueuse, la Laïche arrondie*, l'Amaranthe blanche, l'Amaranthe à feuilles marginées, l'Herniaire glabre, le Plantain des sables, l'Epipactis des marais, l'Orchis à fleurs lâches, le Souchet brun, la Lentille d'eau sans racine, la Cynoglosse officinale, la Patience maritime, la Patience des marais, la Belladone, la Bartsie visqueuse, la Renoncule peltée...



Belladone (*Atropa belladonna*)



Pyrole des dunes (*Pyrola rotundifolia*)

Faune

À l'instar de la flore, la faune occupe les quelques habitats favorables.

On mentionnera la présence d'orthoptères d'intérêt patrimonial : la Courtillière (*Gryllotalpa gryllotalpa*) et le Tétrix des vasières (*Tetrix ceperoi*).

Pour les papillons, un grand nombre d'espèces très rares ont été contactées avec notamment le Sphinx de l'Épilobe (*Proserpinus proserpina*).

La nidification de nombreux oiseaux a été notée sur les différents milieux. Citons la Bouscarle de Cetti, le Lorient, l'Hirondelle de rivage, le Grèbe castagneux, le Râle d'eau, la Vanneau huppé, le petit Gravelot, le Martin-pêcheur, le Rossignol philomèle, la Locustelle tachetée, le Phragmite des joncs, la Rousserolle verderolle, le Bruant zizi...

On observe toute l'année le Busard des roseaux.



Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*)



Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*)